



Municipalités de :
FERLAND-ET-BOILLEAU,
RIVIÈRE-ÉTERNITÉ,
L'ANSE-SAINT-JEAN

(Village: rue Saint-Jean-Baptiste et adjacentes)

Calendrier de collecte des matières recyclables et des déchets

Votre municipalité vous transmet le calendrier 2011 de collecte des matières recyclables et des déchets. Veuillez le consulter et le conserver.

- Vous conservez les mêmes journées de collecte qu'auparavant dans les deux cas.
- Il est possible que les heures de levée varient. Il faut mettre votre bac et/ou votre poubelle à la rue la veille de la collecte.
- Le bac bleu de 360 litres est la propriété de la municipalité, il est donc interdit de le modifier ou de le déménager.

SEMAINE DE COLLECTE DES ORDURES MÉNAGÈRES SEULEMENT



SEMAINE DE COLLECTE DES MATIÈRES RECYCLABLES SEULEMENT



SEMAINE DES DEUX COLLECTES : ORDURES MÉNAGÈRES ET MATIÈRES RECYCLABLES



JANVIER

D	L	M	M	J	V	S
						1
2	3	4	5	6	7	8
9	10	11	12	13	14	15
16	17	18	19	20	21	22
23	24	25	26	27	28	29
30	31					

FÉVRIER

D	L	M	M	J	V	S
		1	2	3	4	5
6	7	8	9	10	11	12
13						19
20	21	22	23	24	25	26
27						

MARS

D	L	M	M	J	V	S
						5
6	7	8	9	10	11	12
13						19
20	21	22	23	24	25	26
27						

AVRIL

D	L	M	M	J	V	S
						2
3	4	5	6	7	8	9
10	11	12	13	14	15	16
17	18	19	20	21	22	23
24	25	26	27	28	29	30

MAI

D	L	M	M	J	V	S
1	2	3	4	5	6	7
8	9	10	11	12	13	14
15	16	17	18	19	20	21
22	23	24	25	26	27	28
29	30	31				

JUIN

D	L	M	M	J	V	S
			1	2	3	4
5	6	7	8	9	10	11
12	13	14	15	16	17	18
19	20	21	22	23	24	25
26	27	28	29	30		

Info-Bacs : 418 698-3010



NON RECYCLABLES

Tous ces produits ne sont pas recyclables et **doivent aller dans la poubelle**, sauf ceux suivis d'un astérisque qui doivent être acheminés aux écocentres.

VERRE

Verre plat (vitre, miroir, verre à boire)
 Ampoules électriques, tubes fluorescents et ampoules fluocompactes*
 Vaisselle, porcelaine, faïence, terre cuite, céramique, pyrex, etc.
 Fibre de verre
 Flacons de parfum et de produits de beauté

MÉTAL ET AUTRES

Outils, clous, ferraille, jouets
 Petits appareils électriques et aérosol
 Disques compacts, piles*
 Seringues (à retourner à la pharmacie)

PAPIER ET CARTON

Papiers et cartons souillés de nourriture (ex. : boîtes de pizza)
 Papiers et cartons cirés ou plastifiés
 Papiers métalliques ou carbone
 Couches, mouchoirs et essuie-tout
 Papier peint, autocollants, photographies

PLASTIQUE

Pailles et bouchons
 Emballages, sacs et pellicules de plastique de type «Saran Wrap»
 Suremballage de cellophane
 Jouets, briquets, rasoirs jetables
 Tuyaux d'arrosage, cartables et articles en PVC
 Contenants de polystyrène (styromousse)
 Sac du PUBLISAC

VÊTEMENTS

Placez votre poubelle près du chemin (à l'extérieur de la chaussée) de manière à ce que les roues soient du côté de votre propriété.

Collecte des déchets

Matières non acceptées (à acheminer aux écocentres)

Bains, éviers, douches, toilettes
 Matériaux de construction, béton
 Bonbonnes de propane
 Résidus domestiques dangereux (peinture, solvant, et autres)



Monstres ménagers :

Il s'agit des matières suivantes : réfrigérateur, congélateur, matelas, sommier, cuisinière, chauffe-eau, laveuse, sècheuse, barbecue (sans bonbonne de propane) et meubles.
Veuillez vous informer des modalités auprès de votre municipalité

SEMAINE DE COLLECTE DES ORDURES MÉNAGÈRES SEULEMENT



SEMAINE DE COLLECTE DES MATIÈRES RECYCLABLES SEULEMENT



SEMAINE DES DEUX COLLECTES : ORDURES MÉNAGÈRES ET MATIÈRES RECYCLABLES



JUILLET

D	L	M	M	J	V	S
						1
2	3	4	5	6	7	8
9	10	11	12	13	14	15
16	17	18	19	20	21	22
23	24	25	26	27	28	29
30	31					

AOÛT

D	L	M	M	J	V	S
						1
2	3	4	5	6	7	8
9	10	11	12	13	14	15
16	17	18	19	20	21	22
23	24	25	26	27	28	29
30	31					

SEPTEMBRE

D	L	M	M	J	V	S
						1
2	3	4	5	6	7	8
9	10	11	12	13	14	15
16	17	18	19	20	21	22
23	24	25	26	27	28	29
30	31					

OCTOBRE

D	L	M	M	J	V	S
						1
2	3	4	5	6	7	8
9	10	11	12	13	14	15
16	17	18	19	20	21	22
23	24	25	26	27	28	29
30	31					

NOVEMBRE

D	L	M	M	J	V	S
						1
2	3	4	5	6	7	8
9	10	11	12	13	14	15
16	17	18	19	20	21	22
23	24	25	26	27	28	29
30	31					

DÉCEMBRE

D	L	M	M	J	V	S
						1
2	3	4	5	6	7	8
9	10	11	12	13	14	15
16	17	18	19	20	21	22
23	24	25	26	27	28	29
30	31					